

SAINTE JULITTE OU JULIE, MARTYRE A CÉSARÉE DE CAPPADOCE

303

Fêtée le 30 juillet

Julitte, ou Julie, naquit à Césarée de Cappadoce, aujourd'hui Kaisarieh, sur l'Halys, près du mont Argée, et patrie de saint Basile. Elle était distinguée par sa vertu, son esprit et son courage, et fort riche en terres, en biens meubles et en esclaves. L'empereur Dioclétien, par un raffinement d'injustice et de cruauté, avait déclaré tous les chrétiens sans exception, quelle que fût leur innocence, déchus de la protection des lois de l'empire et de tous les privilèges de citoyen. En armant ainsi tout le monde contre eux, et en les privant de tout appui pour se défendre, il pensait arriver à exterminer leur nom même. Appuyé sur ces édits abominables, un homme puissant et violent de Césarée s'empara des biens de Julitte et s'en appropria la plus grande et la meilleure partie, et quand elle voulut revendiquer ses droits devant le tribunal du préteur, ce misérable l'accusa d'être chrétienne : par cette infamie il s'assurait la possession des biens usurpés, et il se délivrait de la personne même par lui dépouillée de ses possessions.

Le juge, bien aise d'avoir un prétexte légal pour ne pas accueillir la plainte de Julitte, dit que, si elle voulait qu'il examinât son affaire, il fallait auparavant qu'elle renoncât publiquement à la religion chrétienne. Il fit apporter aussitôt un autel et de l'encens il lui ordonna de sacrifier aux dieux et de reconnaître leur puissance. Julitte, pour qui la foi était le plus grand bien, répondit : «Je suis chrétienne, et je n'offre pas d'encens aux, démons».

Le juge lui insinuant qu'elle perdrait ainsi sa cause, et qu'elle serait dépouillée de tous ses biens. La généreuse chrétienne répliqua : «On peut me ravir mes biens on peut en enrichir des scélérats; mais obtenir de moi ce qu'on demande, jamais !» – «Sacrifiez, ou vous perdrez non seulement vos biens, mais la vie». – «On peut aussi m'ôter la vie je n'offenserai pas mon Dieu pour la sauver». – «Pourquoi perdre ainsi vos richesses et vous avec elles ?» – « En perdant tout sur la terre, je trouverai tout au ciel».

Le préteur, irrité d'une telle résistance, à laquelle il ne s'attendait pas, prononça la déchéance de Julitte à la possession de ses biens, et en confirma la propriété à l'usurpateur. Puis, la voyant inébranlable dans sa foi, il la condamna au supplice du feu.

Julitte entendit prononcer la sentence avec joie, et en rendit grâces à Dieu. En même temps, elle exhorta ses frères de la manière la plus touchante à rester inébranlables dans la foi et à servir le vrai Dieu avec ferveur. Les païens, étonnés, ne pouvaient comprendre comment une personne de son sexe, de son âge et de son rang, faisait avec autant de constance le sacrifice de tous les avantages qu'elle avait lieu d'espérer dans le monde; ils admiraient surtout cette intrépidité avec laquelle elle envisageait la mort.

Tout étant préparé pour le supplice, elle se mit elle-même sur le bûcher où elle expira. Il paraît qu'elle fut étouffée par la fumée du moins les flammes s'étant élevées autour d'elle en forme d'arcade ne touchèrent point à son corps, et les chrétiens le retirèrent tout entier. On l'enterra dans le vestibule de la grande église de Césarée.

Saint Basile, parlant de ce précieux trésor vers l'an 375, s'exprimait ainsi : «Il enrichit de bénédictions le lieu où il est, et ceux qui y viennent.» – «On a vu, ajoute-t-il, «près de l'endroit où il a été déposé, sortir une source d'eau très-agréable, tandis que toutes celles du voisinage sont salées et malsaines, de manière que cette martyre, semblable à une mère attentive, soulage tous les habitants de la ville. Cette eau donne la santé et guérit les maladies. C'est ce même bienfait qu'Elisée accorda jadis aux habitants de Jéricho, en changeant en une boisson douce et agréable l'eau du lieu, qui était salée de sa nature. Hommes», ajoute le Saint, «ne le cédez pas aux femmes dans la défense de la foi. Que l'exemple de sainte Julitte vous apprenne que la faiblesse de notre nature ne nous empêche pas de célébrer la générosité chrétienne».

Acta Sanctorum, Godescard.

tiré de : Les Petits Bollandistes; Vies des saints tome 9